

Deux autres mourants ne purent leur donner le plaisir de se repaître du spectacle de leurs souffrances ; ils les jetèrent dans un brasier où ces malheureux expirèrent incontinent.

Ils se vengèrent sur le jeune Français, qu'ils purent traiter ; revenu à la santé : ils le firent passer par tous les tourments que put inventer leur barbarie ; mais sa patience triompha de leur cruauté : pas un cri, pas une plainte, pas un soupir qui pût réjouir leur férocité.

Leur rage en était au désespoir, elle ne put triompher de son angélique et inaltérable constance.

Cette vengeance était insuffisante pour les Iroquois, qui avaient perdu le tiers de leur armée. Elle retomba avec toute sa furie sur les traites : les trente-neuf Hurons furent distribués dans les différents bourgs, où il s'en fit « de furieuses grillades. »

Loin de se réjouir de ce triomphe, les Cinq Cantons en demeurèrent consternés et comme frappés de terreur.

« Si dix-sept Français, disaient-ils, nous ont traités de la sorte, dans un si chétif endroit, comment serons-nous traités lorsqu'il faudra attaquer une bonne maison où plusieurs de telles gens se seront ramassés ? il ne faut pas être assez fous pour y aller, ce serait pour nous faire périr, retirons-nous. »

Tous ces détails ont été rapportés par un Français et quelques Hurons en fuite, qui, le 3 juin, arrivèrent tout effarés à Montréal.

Le courage de cette noble jeunesse sauva le Canada, en arrêtant le flot barbare au pied du Long Sault.

Ce qui me fait dire, ajoute M. Dollier, que quand l'établissement de Montréal n'aurait eu que cet avantage d'avoir sauvé le pays dans cette rencontre, et de lui avoir servi de victoire publique dans la personne de ses dix-sept enfants, qui y ont perdu la vie, il doit à toute la postérité être connu comme considérable, si jamais le Canada est quelque chose.

A Québec comme à Montréal, le sentiment était le même et la reconnaissance salua cette glorieuse défaite par le chant du *TE DEUM*.

Trop longtemps les noms de ces sauveurs de la patrie ont été inconnus, il est temps qu'ils passent à la postérité. Un jour peut-être, sur les rives de l'Ottawa, les générations futures leur consacreront un monument ; alors elles inscriront en lettres d'or, sur la pierre ou le bronze, ces noms désormais immortels :

Adam des Ormeaux, Jacques Brassier, Jean Tavernier, Nicolas Tillemont, Laurent Hébert, Aloné de Lestres, Nicolas Josselin, Robert Jurée, Jacques Boisseau, Louis Martin, Christophe Augier, Etienne Robin, Jean Valets, René Doussin, Jean Le Comte, Simon Grenet, François Crusson, et les deux enfants de la forêt : Anahotaha, Metiwemey.

Hâtez-vous de profiter des immenses avantages que nous donnons actuellement. Voyez la liste de nos primes.

Pour avoir droit à ces primes il suffit de payer un abonnement ou de le renouveler à échéance.

VARIÉTÉS

Ne suis jamais deux projets à la fois : le chasseur qui poursuit deux gazelles court risque de n'en avoir aucune.

.

En police correctionnelle :

—Prévenu, avez-vous quelque chose à ajouter pour votre défense ?

—Pas un sou, mon président. Il ne me restait que douze francs et je les ai donnés à mon avocat !

NOS PRIMES

COLLECTIONS DU « FEUILLETON ILLUSTRE »

Les avantages que nous offrons maintenant aux personnes qui aiment à lire ne peuvent être surpassés, disons plus : n'ont et ne seront jamais égalés. En effet il suffit de jeter un coup d'œil sur la liste suivante pour se convaincre qu'il est impossible de se procurer autant de littérature choisie et variée pour une somme aussi minime que le prix de l'abonnement.

Toute personne s'abonnant au FEUILLETON ILLUSTRE ou qui renouvelle son abonnement à échéance pour une année, reçoit gratuitement (à son choix) les feuillets suivants complets de l'une des séries ci-dessous :

PREMIÈRE SÉRIE—Le Roi des Voleurs ; Le Trésor de Strongsey ; Les Héritiers du Poignard ; Le Secret de l'Intendant ; Le Duo de Kandos ; Les Deux Duchesses ; Les Forçats de l'Amoar ; L'Homme des Grèves ; Le Crime d'un autre ; L'Amour à l'Épée ; Un Noviciat ; historiettes, variétés, etc., etc.

DEUXIÈME SÉRIE — Les Aventures du Capitaine Vatan ; La Dame de Pique ; La Fille de Marguerite ; L'Homme des Grèves ; L'Amour à l'Épée ; Le Crime d'un Autre ; Un Noviciat ; historiettes, etc., etc.

Aucun des feuillets ci-dessous (complet et au choix) sera envoyé franco, sur réception de 50 cents :

Le Capitaine Vatan — Une Vengeance de Peau-Rouge — La Fille de Marguerite — Le Roi des Voleurs — Les Héritiers du Poignard — Le Secret de l'Intendant — Le Duo de Kandos et Les Deux Duchesses — Les Dramas de l'Argent.

Les prix que coûteraient actuellement ces feuillets en librairie, varient entre \$2.00 et \$5.40 chacun.

Toute personne qui nous fera parvenir l'abonnement de quatre nouveaux souscripteurs, pour un an ou plus, ou qui s'abonnera pour trois ans recevra gratuitement tous les feuillets ci-dessus énumérés et les suivants :

Exili l'Empoisonneur — Une Vengeance de Peau-Rouge ; — La Demoiselle du Cinquième — Le Testament Sanglant.

Les histoires ci-haut mentionnées, réunies ensemble, ont coûté et coûteraient encore plus de \$25 dans les librairies.

Nous n'envoyons aucune prime ni le commencement d'aucun feuilleton avant d'avoir reçu le montant de l'abonnement.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Les conditions d'abonnement à notre journal sont comme suit : Un an, \$1.00 ; six mois, 50 cts, payable d'avance. On ne peut s'abonner pour moins de six mois. Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois. Pour la ville de Montréal (livré à domicile), 50 cts en plus par année.

Tout semestre commencé est payable en entier.

Aux agents, 16 cts la douzaine et 20 p. c. de commission sur les abonnements, le tout payable à la fin du mois.

Nous ne serons responsables d'aucune lettre contenant des valeurs qui nous serait adressée sans être enregistrée.

MORNEAU & C^{ie}, EDITEURS,
Boîte 1986 475 Rue Craig, Montréal.